Modification no 1

La présente modification à la Demande de propositions est apportée à la suite de questions posées par des soumissionnaires.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES CORRESPONDANTES :

Question 1: J'ai remarqué qu'il n'y a pas d'énoncé des travaux à l'Annexe B du document qui se trouve à la page 52. Pourriez-vous m'indiquer si l'énoncé des travaux de cette annexe peut être téléchargé ou m'être envoyé? Si j'ai mal regardé, pourriez-vous m'indiquer l'endroit où je peux consulter l'énoncé des travaux dans la Demande de propositions?

Réponse 1: L'Annexe B, qui se trouve à la page 52 de la Demande de propositions, renvoie à l'Énoncé des travaux décrit dans la Partie 2 du document qui sera intégré à l'Annexe B après l'attribution du contrat. À titre de précision, l'Énoncé des travaux est présenté dans la Partie 2, pages 7 à 10, de la Demande de propositions. Dès que le BVG est prêt à passer le contrat découlant de la DP, la Partie 2 — Énoncé des travaux sera intégrée à l'Annexe B — Énoncé des travaux du contrat, comme cela est indiqué à la page 52 du document.